

# Qui peut en bénéficier ?

Éleveurs adhérents d'un groupement ou collectif pastoral

Associations

Collectivités locales

Chambres consulaires

Etablissements publics

...

## Contacts

Christelle HARMEGNIES  
06.73.17.35.77  
c.harmegnies@ccdb26.fr

Communauté de Communes de Dieulefit Bourdeaux  
8 rue Garde de Dieu  
26 220 Dieulefit  
04.75.46.43.48  
<https://www.ccdb26.fr/>

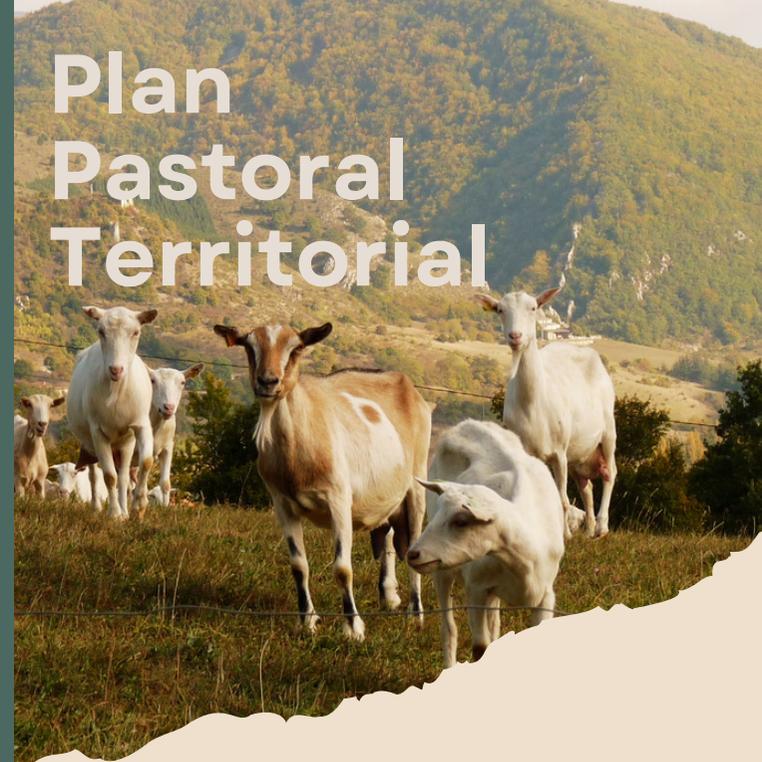
Virginie BRUNEL  
06 33 20 33 80  
virginie.brunel@montelimar-agglo.fr

Montélimar Agglomération  
Maison de l'Agriculture  
135, chemin du bec de jus  
Cléon d'Andran  
<https://www.montelimar-agglo.fr/>

ADEM Drôme  
(Association Départementale Economie Montagnarde)  
04.75.22.20.39  
accueil@adem-drome.fr

200 avenue de la Clairette  
26 150 DIE  
<https://www.adem-drome.fr/>

## Plan Pastoral Territorial



**La Communauté de Communes  
Dieulefit Bourdeaux**

**Montélimar-Agglomération**

**soutiennent et accompagnent  
vos projets**

Connaissance du pastoralisme drômois

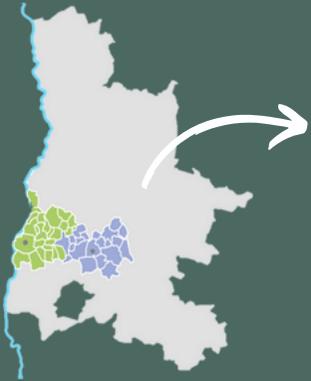
Appui au regroupement des éleveurs

Cohabitation des usages en espace pastoral

Reconquête de terres à l'abandon

Amélioration des zones de parcours

# Le pastoralisme sur le Bassin de Montélimar



La Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux et Montélimar-Agglomération coopèrent au sein d'un Plan Pastoral Territorial.

Ce secteur présente une diversité de milieu, entre montagnes et plaines. Par conséquent, l'organisation des activités pastorales est très hétérogène. Le plan prévoit d'accompagner les projets de reconquête pastorale des zones abandonnées ou à enjeux spécifiques : zone forestière, berges de cours d'eau ...

## Soutien des partenaires

Le Plan Pastoral Territorial Bassin de Montélimar est soutenu par l'accompagnement technique du service pastoral de la Drôme (ADEM) et l'intervention des financeurs : Région Auvergne Rhône Alpes, Département, Europe (FEADER)

Partenaire technique :

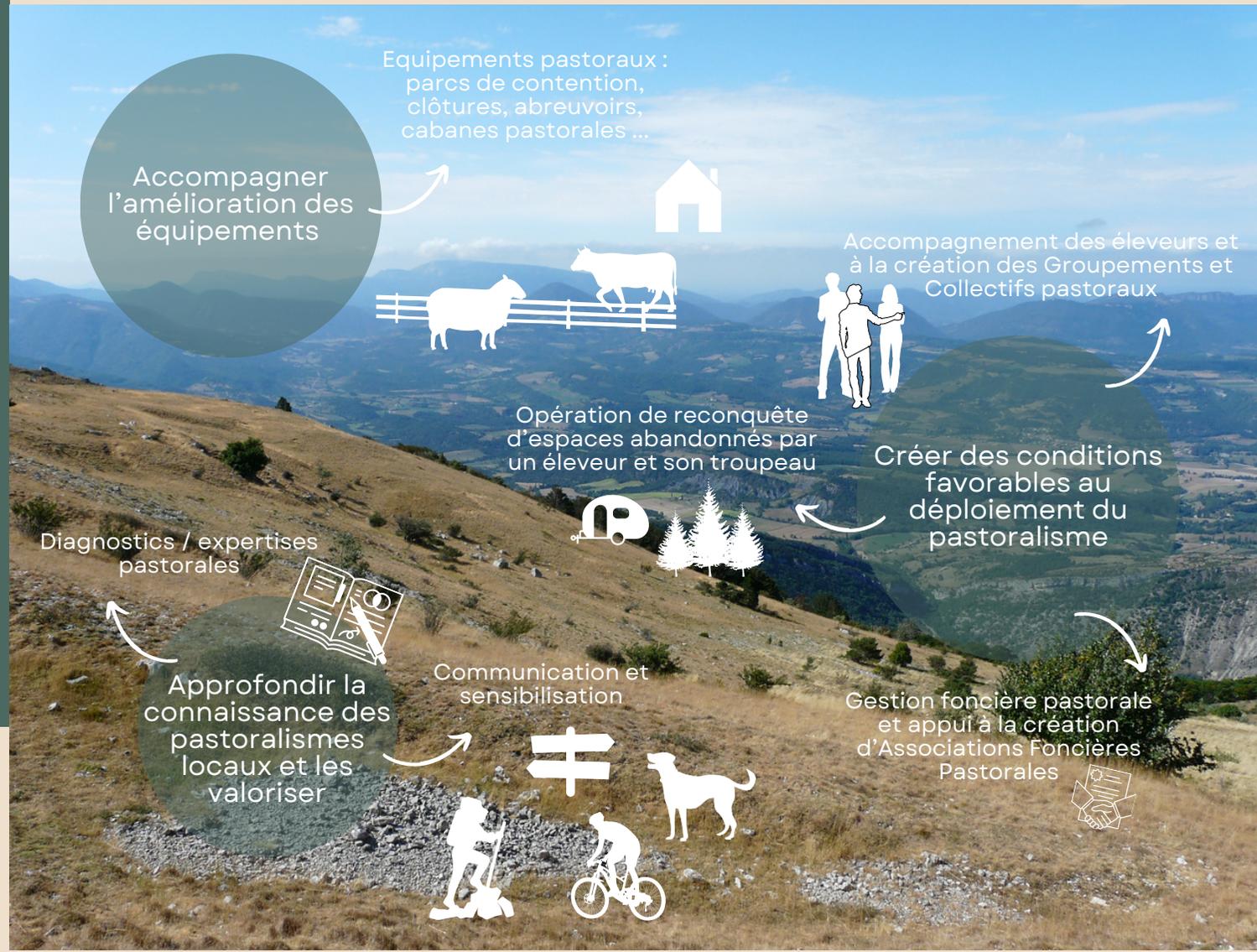
Soutenu financièrement par :



# Une politique régionale pour la mise en valeur des espaces pastoraux

Le Plan Pastoral Territorial (PPT) est un contrat de 5 ans porté par un territoire (intercommunalités, syndicats de communes, ...) en vue de définir ses priorités en matière d'aménagement pastoral. Il est issu d'une politique de la Région Auvergne Rhône-Alpes en faveur de la mise en valeur des espaces pastoraux.

Cette démarche est l'occasion d'avoir une vision d'ensemble des besoins pastoraux du Bassin de Montélimar (48 communes dont 20 en zone de montagne), territoire aux traditions pastorales marquées s'étendant des contreforts du Diois à la vallée du Rhône.



Diagnostiques / expertises pastorales

Approfondir la connaissance des pastoralismes locaux et les valoriser

Communication et sensibilisation

Gestion foncière pastorale et appui à la création d'Associations Foncières Pastorales

Créer des conditions favorables au déploiement du pastoralisme

Accompagnement des éleveurs et à la création des Groupements et Collectifs pastoraux

Opération de reconquête d'espaces abandonnés par un éleveur et son troupeau

Equipements pastoraux : parcs de contention, clôtures, abreuvoirs, cabanes pastorales ...

Accompagner l'amélioration des équipements